



## **CONVOCAATION AG 2026**

Conformément à l'article 7 de ses statuts, l'Assemblée Générale de la Compagnie des Archers d'Etampes se tiendra le :

**Samedi 27 juin à 17h30 au terrain extérieur de l'Humery.**

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Infos diverses
- Elections

Dans le cas où vous ne pourriez assister, **ou qu'un mineur ne puisse pas assister**, vous trouverez ci-dessous un **POUVOIR** à signer et à remettre à un entraîneur au terrain, ou à renvoyer à l'adresse : [capitaine.etampes@aliceadsl.fr](mailto:capitaine.etampes@aliceadsl.fr)

Il est important que vous soyez présent ou représenté (pour les mineurs) ou en donnant pouvoir à (x) pour l'obtention du quorum pour débiter l'AG (moitié de l'effectif plus un).

Dans l'attente du plaisir de se voir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Le Capitaine pour le Bureau de la Compagnie

---

### **POUVOIR - COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES - AG DU 27 JUIN 2026**

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ Archer ou représentant légal de : donne pouvoir à \*\*\* \_\_\_\_\_, pour me représenter et participer en mon nom au vote de l'Assemblée Générale de la Compagnie des Archers d'Etampes du

**27 Juin 2026.**

Date :

Signature :

\*\*\* Laisser en blanc si possible, un Archer ne pouvant disposer que de 2 pouvoirs maximum.